

Projet d'établissement 2024 - 2027



de ECOLE COMMUNALE
TANGISSART
COURT-SAINT-ETIENNE

Ecole primaire

Rue Notre Dame 4
1490 Court-Saint-Etienne
Tel : 010/61.37.60

Ecole maternelle

Rue de Villers, 26
1490 Court-Saint-Etienne
Tel : 010/61.31.35

Direction : Mme Laurent Nathalie

Mail direction : ecoledetangissart.dir@court-st-etienne.be
Mail secrétariat : ecoledetangissart.sec@court-st-etienne.be

Site web : www.ecoledetangissart.be

 : ecole de tangissart

Table des matières :

I .	Un projet d'établissement c'est quoi ?	p. 3
II.	Description de l'école	p. 4
III.	L'horaire - l'équipe	p. 5
IV.	Nos spécificités pédagogiques	p. 6
	a. semi-immersion l'anglaise	
	b. une école éco-citoyenne	p. 7
V.	Nos missions prioritaires pour atteindre les objectifs généraux :	
	a. Une école où les enfants s'approprient des savoirs et des compétences :	
	- en français	p. 8
	- en mathématiques	p. 9
	- en éveil scientifique	p. 9
	- en maternelle	
	- la transition entre les différentes étapes du parcours scolaire	p. 10
	b. Une école qui évalue et qui respecte le rythme des enfants	p. 11
	- les évaluations	
	- les aménagements raisonnables et l'année complémentaire	p. 12
	c. Une école où les enfants deviennent des citoyens responsables	p. 13
	- éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé	
	d. Une école qui favorise le vivre ensemble, la confiance et l'épanouissement de soi	p. 14
	- la confiance en soi, la prévention à la violence, l'ouverture sur le quartier	
	- les classes de dépaysement, les activités culturelles et sportives	p. 15
	e. Une école qui communique et collabore	p. 16
	- les travaux à domicile et les frais scolaires	p. 17
VI.	Nos axes prioritaires pour les 3 prochaines années	p. 17

I. Le projet d'établissement

C'est un des outils pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers de l'article 6 du décret mission du 24 juillet 1997 :

- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs, des savoir-faire et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre tout au long de leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Ce projet est en totale adéquation tant avec le projet éducatif que le projet pédagogique de notre P.O. (Pouvoir Organisateur), la commune de Court-Saint-Etienne, qui adhère au programme « de compétences » édité par le C.E.C.P. (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces).

Il définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école.

Ce document a été élaboré en concertation avec les enseignants et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet engage les familles et l'école pour une durée de trois ans.

En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes telles que définies ci-après.



II. Description de l'école

Notre école est implantée au cœur du village, dans un cadre rural et champêtre à 5 -10 minutes de la gare.

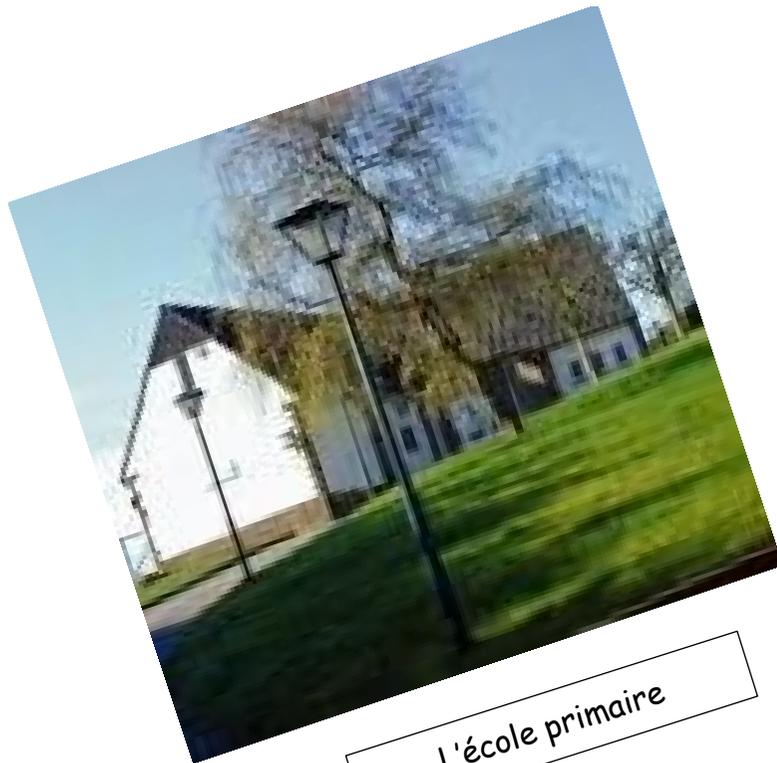
Les sections maternelles et primaires ont chacune leur cadre de vie, les 2 implantations se situent à 700 m l'une de l'autre.

L'école comporte actuellement quatre classes maternelles et six classes primaires.

Il s'agit d'une école familiale où très vite, tous les membres de l'équipe sont connus des enfants et où tous les enfants sont connus de l'équipe éducative.

Notre population scolaire émanant d'horizons sociaux multiples est riche en diversité.

Notre objectif majeur est de veiller à l'intégration de chacun dans un esprit de respect mutuel et de tolérance.



L'école primaire



L'école maternelle

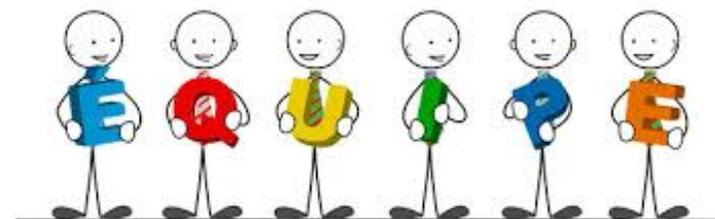
III. L'horaire :

L'école est ouverte de 7h15 à 18h00.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-9h20					
9h20-10h10					
10h10-10h25	Récréation				
10h25-11h15					
11h15-12h05					
12h05-13h35	Repas de midi			Repas de midi	
13h35-14h25					
14h25-15h15					

L'accueil des maternelles se fait de 8h15 à **8h45** dans les classes.

L'accueil des primaires se fait de 8h15 à **8h30** dans les classes.



L'équipe :

- **L'équipe pédagogique** est composée d'instituteurs, institutrices, professeurs de cours philosophiques, d'immersion anglaise, d'éducation physique, de psychomotricité et d'une puéricultrice pour les plus petits.
- **La direction** est épaulée par la **secrétaire** en ce qui concerne la charge administrative.
- **L'équipe d'accueillants** de garderie est chargée de l'encadrement des élèves en dehors des périodes scolaires, ils jouent un rôle affectif et social fort important et font partie intégrante de l'équipe éducative.

Leurs rôles :

- accueillir chaleureusement les enfants le matin ;
- rendre le temps de midi le plus agréable possible ;
- superviser les devoirs lors de l'étude et permettre aux enfants de les réaliser dans un climat propice ;
- occuper les enfants de manière attrayante et variée après les cours.

Ils constituent un lien entre les enseignants et les parents qui n'ont parfois pas l'occasion de rencontrer les titulaires aux heures normales de rentrée et de sortie des cours.

- **Le service d'entretien** a une responsabilité toute particulière dans le maintien d'une image positive de l'école et assure hygiène et sécurité dans l'école pour le bien-être de tous. Nous insistons fortement pour que tous et toutes témoignent du respect envers leur travail.

IV. Nos spécificités pédagogiques:

a. Semi-immersion anglaise de la M3 à la P6

Notre projet existe depuis la rentrée 2003, les enfants sont en immersion à raison de 8 périodes de 50 minutes d'anglais par semaine.

L'immersion est un moyen de communiquer, à travers des contenus dans une langue autre que la langue maternelle.

Dans notre école, l'apprentissage de l'anglais doit être avant tout un plaisir.



En 3ème maternelle, les apprentissages en anglais sont en lien direct avec les apprentissages dispensés par l'enseignante francophone

En primaire, 8 périodes sur 28 sont dispensées en anglais.

Les activités dispensées par l'enseignant(e) francophone sont:

- Le français
- Les mathématiques
- L'éveil géographique, historique et certaines leçons en éveil scientifique
- Les cours d'options philosophiques
- Le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- Le cours de formation manuelle, technique, technologique et numérique
- L'heure d'éducation physique et à la santé complémentaire en P5



Les activités dispensées par l'enseignant(e) anglophone (8 périodes) :

- Eveil scientifique
- Langue - expression orale en anglais
- L'éducation culturelle et artistique
- Le cours d'éducation physique et à la santé



b. Une école éco-citoyenne

Nous avons à cœur de sensibiliser les enfants au respect de notre environnement de manière concrète dans nos activités quotidiennes et de les encourager à penser la nature comme ressource précieuse à laquelle il faut accorder beaucoup d'attention.

Les enseignants et les parents seront eux-mêmes des exemples « vivants » de citoyens conscients de l'importance du développement durable et du respect de notre écosystème.

À titre d'exemple, citons :

- La création et l'exploitation d'un jardin pédagogique sur le site maternel
- le tri des déchets et le recyclage ; l'école a mis en place un système de tri dans chaque classe ;
- la non-production de déchets : gourdes, gestion des déchets des collations et des pique-niques
- la diminution de notre consommation d'énergies et de ressources (électricité, communication sans-papier, bricolages à partir de matériaux déjà utilisés,....)
- les initiatives favorisant la mobilité douce et les sorties « nature » ;
- la participation à des projets caritatifs ;
- la participation à différentes actions : les journées « GoodPlanet » , Emile le serpent mobile ;
- l'école s'est inscrite au programme des Ambassadeurs de la propreté pour une Wallonie plus propre;
- l'école maternelle et primaire disposent d'un potager
- nos 2 implantations sont labellisées "ECOLE + PROPRE" depuis 2021



V. Nos missions prioritaires pour atteindre les objectifs généraux :

a. Une école où les enfants s'approprient des savoirs, des savoir-faire et des compétences.

Notre école met l'accent sur une pédagogie active basée sur la construction des savoirs ,des savoir-faire, la différenciation des méthodes d'apprentissage et des outils proposés aux enfants.

En français :

Viser l'autonomie et le goût de la lecture dans toutes situations de lecture scientifique, narrative ...) est un objectif que nous voulons atteindre durant toute la scolarité de l'enfant. La lecture est le sujet et le point de départ de nombreuses activités, elle améliore les possibilités d'expression et la compréhension des autres matières.

L'apprentissage de la lecture mixte(globale, syllabique et analytique,commence dès l'école maternelle et plus particulièrement en M3 via la méthode de la planète des Alphas qui place l'enfant au centre de l'apprentissage en le rendant actif et autonome. Les Alphas sont des personnages qui représentent les lettres de l'alphabet. Au travers de leurs aventures, votre enfant s'attache à eux et s'investit ainsi pleinement dans l'apprentissage de la lecture. Une méthode qui fait appel à la pluralité des sens (la vue, l'ouïe, le toucher...)). Un quart d'heure lecture est pratiqué quotidiennement dans toutes les classes de manière à susciter l'envie et le plaisir de lire.

L'expression écrite et l'orthographe se développeront conjointement. Les enfants y produisent les différents types d'écrits (lettres, affiches, recettes, carnet de l'écrivain,...).

L'oral est travaillé grâce à différentes activités d'expressions (faire vivre un conte, une fable, une poésie ...). Les entretiens familiaux, les tours de parole, les conseils de classe, les travaux de groupe et les élocutions développent les capacités des enfants à prendre la parole « en public ».

L'écoute se base sur différentes activités d'expression, elle est importante à toute occasion.

Elle améliore le vocabulaire, donne une ouverture sur le monde et favorise la tolérance et le respect de l'autre, elle forme des enfants à l'écoute du monde.



En mathématiques :

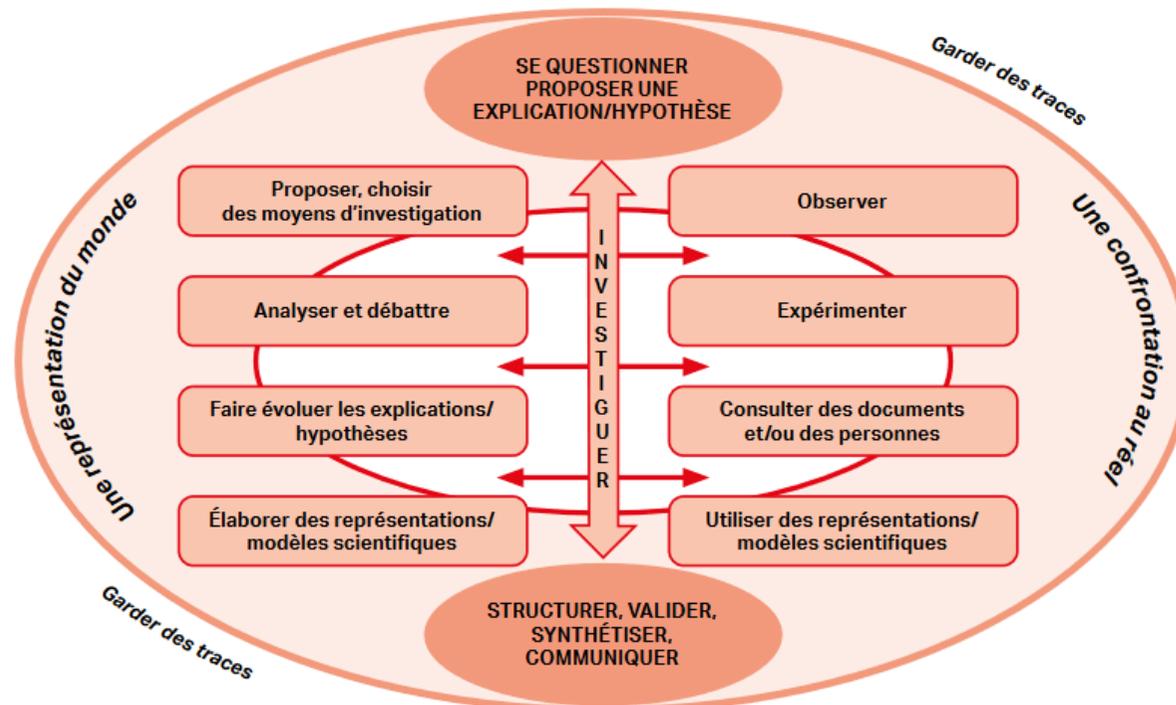
Nous utilisons le manuel TIP-TOP de la 1^{ère} à 6^{ème} primaire qui favorise :

- la manipulation au cœur de l'apprentissage.
- des situations de départ en lien avec le vécu et les intérêts des enfants.
- de nombreux exercices de différenciation.
- les 4 domaines des mathématiques sont abordés séparément et une section reprend l'ensemble de ceux-ci pour travailler la mise en situation problème.
- des synthèses évolutives au fil des années.



En éveil scientifique :

Nous favorisons la mise en place d'ateliers permettant aux enfants d'accéder à la pensée scientifique par l'expérimentation et la recherche.



En maternelle :

Les activités intérieures ou extérieures sont organisées en ateliers participatifs ayant pour but de respecter le rythme des enfants et de les rendre autonomes, on va donc y retrouver de manière permanente :

- des lieux réservés à la motricité et à la psychomotricité
- des lieux de jeux symboliques
- des lieux d'expérimentation et de création
- des lieux de collation et de repas
- des lieux d'expression, de communication et de partage
- des lieux personnels
- des lieux réservés au repos, au retour au calme



La transition maternelle/primaire et la continuité des apprentissages se fait par :

- des concertations avec l'équipe maternelle pour assurer la continuité des apprentissages ;
- la création d'ateliers verticaux de la troisième maternelle à la deuxième primaire (5/8) ;
- l'implication des élèves du primaire dans l'école maternelle (lecture d'histoires par les élèves du primaire ;
- des événements qui lient les deux écoles (marché de Noël, fête de l'école).

La continuité des apprentissages depuis la maternelle jusqu'à la 6^{ème} année primaire est assurée par la transmission de référentiels individuels et collectifs entre chaque classe et chaque cycle.

Transmissions des dossiers individualisés des élèves via une plateforme numérique.

L'équipe pédagogique se concerta régulièrement.

La transition primaire/secondaire :

L'école propose aux élèves de 6^{ème} de participer aux journées portes ouvertes des écoles secondaires de la région.



b. Une école qui évalue et qui respecte le rythme des enfants

Les évaluations :

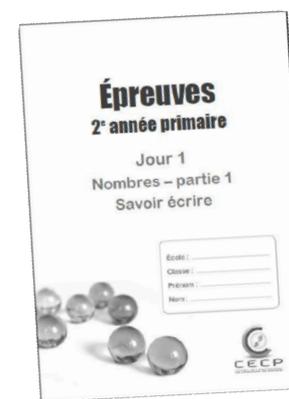
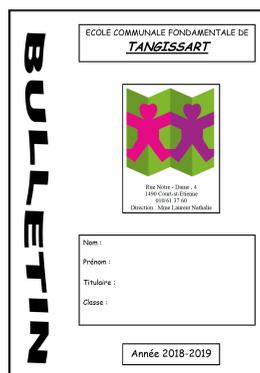
En maternelle, un carnet d'évolution des habilités de l'enfant est communiqué aux parents . Il porte sur l'autonomie , la socialisation , le langage , les développements cognitifs et psychomoteurs de l'enfant.

Au courant de la 3ème maternelle, le centre PMS en collaboration avec l'enseignante propose un bilan du développement pédagogique afin de préparer au mieux le passage vers le primaire.

Le PSE effectue également un bilan du développement neurologique qui fait partie intégrante du bilan de santé.

En primaire, le bulletin vous renseigne sur l'évolution des apprentissages de votre enfant en accord avec les référentiels du tronc commun. Tout au long de son parcours, l'élève rencontrera différents types d'évaluation :

- **Diagnostique** : Elle vise à faire un état des lieux sur les acquis des élèves. Que savent-ils déjà ? Sur quelles compétences peut-on compter ? Les acquis préalables nécessaires sont-ils bien en place ?
- **Formative** : Elle oriente la différenciation en cours d'apprentissage, les résultats qui en découlent servent aux éventuelles remédiations.
- **Sommative** : Elle permet d'observer l'évolution globale en fin d'acquisition par les contrôles, elle sert à établir le bulletin.
- **Certificative (CEB)**: Elle est organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous les élèves de sixième primaire y participent. Elle permet l'accession à l'étape suivante des études.
- En fin de 2ème et 4ème primaire, les élèves sont soumis à des évaluations sommatives externes communes .
- Les élèves de 3ème et 5ème primaire participent aux évaluations externes non certificatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Les aménagements raisonnables :

L'école peut établir des protocoles d'aménagements raisonnables en collaboration avec le PMS, les logopèdes, les thérapeutes et les partenaires qui accompagnent l'enfant en difficulté.

Le Dossier d'Accompagnement de l'Élève, ou « DAccE », est l'un des outils-clés du nouveau tronc commun mis en œuvre dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Au sein du tronc commun, chaque élève bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement personnalisé en vue d'accorder une attention plus soutenue et plus adaptée à chacun(e). Le DAccE est donc conçu pour assurer le suivi du parcours et la continuité des apprentissages par les équipes éducatives.

Lorsqu'un élève présente des difficultés d'apprentissage qui persistent, le ou la titulaire met en place un accompagnement plus personnalisé, le plus tôt possible dans l'année.

Il ou elle en discute d'abord avec l'équipe éducative et les parents.

Il ou elle évalue ensuite les mesures de soutien mises en place à différents moments de l'année.

et les encode dans les bilans de synthèse du DAccE.

En tant que parents, vous avez également accès au DAccE et les informations qu'il contient vous permettent de dialoguer avec l'équipe éducative, en suivant au plus près les besoins de votre enfant.

L'année complémentaire :

En aucun cas, l'année complémentaire ne sera considérée comme un redoublement. Le maintien en année complémentaire est exceptionnel. Lorsque l'élève est maintenu, il bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés dès le début de l'année scolaire pour lui permettre de surmonter ses difficultés d'apprentissage.

L'intégration d'enfants à besoins spécifiques :

L'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas toute demande d'intégration et veillera, le cas échéant à assurer les meilleures chances de réussite pour ces enfants.

«Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide.»

Albert Einstein



c. Une école où les enfants deviennent des citoyens responsables

Education à la citoyenneté :

- Les élèves participent aux cérémonies patriotiques de la commune et à plusieurs opérations citoyennes
- Via les cours philosophiques et de citoyenneté, nous luttons contre la discrimination, les préjugés, les stéréotypes et nous sensibilisons à l'égalité en droit.
- Des espaces de parole sont organisés (conseils de classes, boîtes à messages, météo des émotions ...).
- Des tableaux des responsabilités sont apparents, consultés et appliqués .
- Des élèves du 3ème cycle participent au Conseil Communal des Enfants.
- Les élèves sont sensibilisés aux différentes cultures et pays.

Education aux médias:

Les élèves de 6ème primaire suivent la formation « M.E.G.A. » (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir), divers sujets y sont abordés tels que l'influence des médias, la prévention des réseaux sociaux, l'image et l'affirmation de soi, le stress, les malentendus, l'évaluation des risques...

Des médias classiques et numériques sont utilisés en classe (documentaire, JDE, ...).

Education à la santé :

- Sensibilisation aux bonnes habitudes alimentaires.
- L'école promeut les collations saines: *le mercredi nous demandons aux élèves d'avoir comme collation de fruits ou des légumes.*
De plus grâce à notre collaboration avec « Le programme européen fruits et légumes à l'école », les élèves découvrent des fruits et des légumes de saison
- Disponibilité de l'eau : *les élèves peuvent remplir leur gourde dans les différents points d'eau de l'école.*
- Bilan individuel de santé obligatoire en 1ère, 3ème maternelle et en 2ème, 6ème primaire.
- Dépistage obligatoire des déficiences visuelles en 4ème primaire.
- Animation par le PSE sur la vie affective et sexuelle *pour les élèves de 6ème primaire (EVRAS)*
- Les enfants participent à différentes animations en lien avec l'hygiène et l'alimentation.
- Lors du cours d'éducation physique et à la santé, l'élève sera sensibilisé à être activement responsable de son bien-être, de sa santé globale, de sa condition physique, de son intégrité physique et de celle des autres.



d. Une école qui favorise le vivre ensemble, la confiance et l'épanouissement de soi

La confiance en soi :

- Les enseignants mettent tout en œuvre pour créer un climat de confiance au sein de leur classe, ils veillent à ce qu'un climat d'entraide y règne, ils encouragent les enfants à se dépasser, à positiver, tout en gardant un certain degré d'exigence.
- Les progrès et les efforts sont valorisés, l'erreur est au centre des apprentissages.
- En cas de difficulté tant scolaire que relationnelle, l'enfant est encouragé à exprimer son problème dans le cadre d'un entretien individuel ou lors d'un conseil de classe.
- Des travaux individuels, collectifs ou de groupes sont organisés .
- Certaines classes pratiquent la « Méthode Félicitée » : c'est une méthode ludique et innovante pour se sentir mieux, gérer ses émotions, améliorer sa concentration et favoriser la qualité de ses apprentissages.

La prévention à la violence :

- La discipline générale de l'école (tenue, conduite, ordre, rang, etc.) les aide à s'orienter dans la société.
- Des aménagements au sein de la cour de récréation ont été effectués, des espaces spécifiques sont à respect chacun.
- Des contrats d'amélioration sont mis en place en cas de nécessité.
- Des animations par des personnes extérieures pour prévenir la violence peuvent être organisées en cas de bes



L'ouverture sur le quartier... le monde :

- L'école informe le voisinage des activités organisées à l'école par des affiches publicitaires, des articles dans le journal communal.
- Découverte de notre quartier, notre commune, notre région par le biais d'activités extérieures.
- Accueil de personnes ressources dans les classes (exemple: un écrivain et un comédien de théâtre viennent dans des classes pour faire part de leur expérience et animer des ateliers avec les enfants).

Vivre ensemble

- Les règles des différents lieux de vie de l'école seront travaillées avec les enfants en début d'année scolaire et seront affichées aux endroits concernés. Elles vous seront ensuite communiquées via le journal de classe ou la farde de communication. Pour chaque comportement inadéquat, une proposition de réparation est donnée à l'enfant. Il est amené à dialoguer, à s'expliquer, à présenter des excuses/pardonner et à réparer son geste. L'aspect constructif de cette réparation est donc celui que nous privilégions au quotidien et par lequel nous réglons les situations problèmes qui pourraient se présenter. Ensuite, si nécessaire, viendront les sanctions. Elles n'ont pas pour but d'identifier le coupable, mais bien de stopper au plus vite le comportement problème.

Les classes de dépaysement :

Des classes de dépaysement sont organisées un an sur deux.

Celles-ci sont obligatoires, elles s'inscrivent dans le cadre du projet pédagogique.

L'école organise :

- 3 jours de classes de mer pour les P1,P2 max.250€
- 5 jours de classes sportives ou natures pour les P3/P4 max. 300€
- 3 jours à l'Euro Space Center pour les P5/P6 max 350€.



Les classes de dépaysement donnent la possibilité aux enfants d'apprendre dans des situations concrètes de la vie. Celles-ci sont payantes, mais ne doivent pas être un obstacle pour les parents, la direction pourra vous proposer des solutions si vous le désirez.

Une épargne mensuelle est organisée pour tous les voyages

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA):



- Déplacement des classes au théâtre, au musée, au cinéma et au centre culturel d'Ottignies.
- Des animations (théâtrales, musicales, scientifiques...) sont données à l'école par des personnes extérieures.
- Participation suivant les projets à des activités diverses.

Les activités sportives :

- Natation : les enfants de la 1ère primaire à la 4ème primaire se rendent à la piscine du Blocry accompagnés par les enseignants. Sur place, des professeurs spécialisés prennent les enfants par groupes de niveau.
- Cours de psychomotricité en maternelle et d'éducation physique en primaire.
- Journées sportives
- Organisation de classes sportives en collaboration avec l'ADEPS.
- Journée vélo (pro-vélo).
- Tournoi de crosse canadienne "inter-écoles"



e. Une école qui communique et collabore

- L'école organise plusieurs rencontres parents-enseignants : plusieurs réunions individuelles sont organisées en cours d'années . Une réunion collective d'information sur les pratiques de la classe est prévue en début d'année scolaire.
Les titulaires y rencontrent les parents de manière à expliquer l'utilisation du journal de classe, la tenue des cahiers, des fardes, les procédures en cas d'absence et tout autre thème relatif au bon fonctionnement de la classe, de l'école.
L'école peut également recevoir les parents à la demande de ceux-ci ou de l'équipe éducative. Des rencontres ponctuelles sont proposées dès qu'une difficulté surgit, qu'elle soit d'ordre pédagogique ou comportementale.
- Les parents peuvent également prendre contact avec les enseignants durant le moment d'accueil du matin (8h15- 8h30)
- Différents canaux de communication sont mis en place : farde d'avis, journal de classe, mails, affichages, ..
- Le site internet de l'école est une vitrine des activités et une source de renseignements: journal de l'école, projet d'établissement, règlement d'ordre intérieur, événements, animations, projets vécus par nos élèves,...
- L'Association des parents (APET) favorise les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement, dans le respect des droits et des obligations de chacun. Les Associations des parents sont régies par le décret du 30 avril 2009 et les circulaires y afférentes. L'association des parents aide et collabore avec l'école pour l'organisation de différents événements comme la fancy-fair, les marches parrainées, achat de matériel pédagogique, les différentes fêtes de l'année...
- Le Conseil de participation se réunit 4 fois par an ,il permet le dialogue et le débat entre les différentes parties de la communauté éducative, favorise la participation de chacun, renforce la démocratie dans l'école et a pour objet de débattre et d'évaluer le projet d'établissement, ainsi que d'émettre un avis sur le rapport d'activités.
- L'école collabore avec la Chaloupe(AMO) et l'école des devoirs le Cour Pouce.



Les travaux à domicile :

Les travaux à domicile sont ainsi définis : activité dont la réalisation peut être demandée à l'élève, en dehors des heures de cours, par un membre du personnel enseignant. Cette définition englobe donc tous les travaux que l'on nomme devoirs, leçons ou encore activités de recherche ou de préparation ...

Ils servent avant tout à faire un lien entre l'école et la maison.

L'école applique le décret du 13 mai 2002 sur la régulation des travaux à domicile dans l'enseignement fondamental de FWB. Une étude surveillée facultative est organisée au sein de l'école.

Frais scolaires et gratuité d'accès à l'enseignement :

- Une estimation des différents frais qui vous seront réclamés doit vous être remise, par écrit, en début d'année scolaire. L'école ne peut pas vous demander un forfait unique couvrant tous les frais de l'année scolaire.
- Des décomptes périodiques détaillant les frais vous seront communiqués durant l'année scolaire. Seuls les frais renseignés sur ces décomptes peuvent vous être réclamés.
- Lorsque les frais scolaires excèdent 50 €, vous avez la possibilité d'obtenir un échelonnement de paiement (sur demande).
- Les frais scolaires suivants peuvent être proposés aux personnes investies de l'autorité parentale pour autant que le caractère facultatif ait été explicitement porté à leur connaissance :
 - les achats groupés : il peut s'agir d'un achat groupé de ressources pédagogiques (par ex. TIP-TOP) ,de fournitures scolaires ou autres.
 - les abonnements à des revues éducatives ou au JDE.

Nos axes prioritaires pour les 3 prochaines années en adéquation avec notre Plan de Pilotage

- Continuer à développer notre réflexion en matière de différenciation et de remédiation.
- Continuer à développer et à intégrer le numérique dans nos pratiques pédagogiques.
- Continuer à construire des outils portant sur les apprentissages en savoir lire et écrire.
- Continuer à développer le journal d'école.
- Pratiquer plus d'apprentissages dans nos espaces pédagogiques extérieurs.

